

## **FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE MONITEUR DE CANOE-KAYAK, EAU CALME – EAU VIVE**

*Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie,  
organisme de formation n° 119 405 161 94 déclaré à la DIRRECTE Ile de France*

**Intitulé du stage** : Formation au CQP de moniteur de canoë-kayak, option eau calme - eau vive.

**Nature de l'action** : Action de préformation et de préparation à la vie professionnelle.

**Public concerné** :

- Moniteurs canoë-kayak, MFPC et MFPC eau calme - eau vive, dans les conditions suivantes :
  - o à jour de leur recyclage si la date de validité du diplôme fédéral est dépassée,
  - o titulaires d'une Pagaie Couleur Bleue en eau calme et d'une Pagaie Couleur Bleue en eau vive,
  - o titulaires d'une licence canoë Plus pour l'année concernée.

**Objectifs de la formation** :

- Intégration de son activité dans le fonctionnement de sa structure :
  - o S'intégrer de façon professionnelle dans sa structure et participer à son fonctionnement ;
  - o Auto-évaluer ses interventions ;
  - o Rendre compte de ses actions auprès de son responsable ;
- Préparer à la certification du CQP de moniteur canoë-kayak, option eau calme – eau vive :
  - o Etude de cas par écrit, à partir d'un support photo ou vidéo projeté, portant sur la sécurité préventive ;
  - o Test pratique de sécurité individuelle et de sauvetage d'un pagayeur en eau vive de classe II comportant un ou plusieurs passages de classe III.

**Durée de la formation** :

- **2 jours, pour 14 heures de formation**

**Dates, horaires et lieux :**

Ouverture de la formation : le samedi 17 octobre 2020 à 9h

Clôture de la formation : le dimanche 18 octobre 2020 à 18h

Lieu de la formation : Porcieu Amblagnieu (Espace Eau Vive de l'Isle de la Serre)

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement fournis par l'organisme de formation :**

**Responsable pédagogique : Laurent BROSSAT (Conseiller Technique Régional)**

**Intervenants :**

- Rémy ALONSO
- Matthieu FONTANEZ

**Moyens pédagogiques de l'organisme de formation :**

- Salle de formation
- Remise d'une documentation correspondant à l'action.

**Modalités de sanction de la formation :**

- Epreuve de sécurité comportant deux tests, l'un en salle le second en eau vive ;
- Délivrance d'une attestation de fin de formation à l'issue de la formation.

**Tarif de la formation :**

**Coût pédagogique** : 150 € par personne.

**Frais d'hébergement et de restauration : L'hébergement et la restauration se font individuellement, le CRCK ne propose pas d'accueil hébergement restauration. Pour toute demande prendre contact avec l'Espace Eau Vive de l'Isle de la Serre. ([info@espaceeauvive.fr](mailto:info@espaceeauvive.fr))**

*Les frais pédagogiques seront facturés au club ou à la structure membre de la FFCK qui a inscrit le stagiaire. Si le stagiaire est salarié de la structure et que celle-ci souhaite solliciter une prise en charge des frais pédagogiques auprès de son OPCO AFDAS, elle devra prendre contact avec l'antenne régionale de son OPCO AFDAS.*

## PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION

### Programme prévisionnel

#### Samedi 17 octobre 2019 - 1<sup>ère</sup> journée de formation

9h00	Accueil des stagiaires, présentation de la formation
9h30	Séquence n°1 : Présentation du CQP de moniteur de canoë-kayak et des conséquences sur le statut de moniteur
10h00	Séquence n°2 : Connaître mes droits et mes devoirs en tant que professionnel du canoë-kayak : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Statuts d'exercice professionnel du titulaire du CQP</li> <li>- Droit et devoirs du moniteur professionnel</li> <li>- Relations hiérarchiques et fonctionnelles dans une structure associative et dans une structure commerciale</li> <li>- Evolution vers les autres diplômes professionnels d'encadrement des sports de pagaie</li> </ul>
12h	Repas
14h00	Séquence n°3 : Organiser le premier accueil des pratiquants dans un esprit de démarche qualité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser la structure et l'espace</li> <li>- Avoir une présentation et une communication agréable et efficace</li> <li>- Savoir présenter la fédération et sa structure</li> </ul>
16h00	Séquence n°4 : Maîtriser les conditions d'organisation de la pratique des sports de pagaie en eau calme et en eau vive : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les Accueils Collectifs de Mineurs</li> <li>- Pour les publics scolaires</li> <li>- Pour les autres publics encadrés</li> <li>- Pour la location de matériel</li> </ul>
18h00	Fin de la première journée de formation

#### Dimanche 18 octobre 2019 - 2<sup>ème</sup> journée de formation (l'ordre des épreuves pourra évoluer selon un ordre de passage défini par le jury)

9h00-10h00	Epreuve n°1 : Epreuve écrite de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projection d'un support photo ou vidéo</li> <li>- Réponse par écrit aux questions relatives à l'analyse des paramètres de la sécurité liés à l'environnement et aux modalités d'organisation et de conduite du groupe pour naviguer en sécurité</li> </ul>
11h00-17h00	Epreuve n°2 : Epreuves pratiques de sécurité en eau vive : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Epreuve de sauvetage d'un pagayeur en difficulté</li> <li>- Epreuve de sécurité individuelle en classe II pouvant comporter des passages de classe III</li> </ul>
18h00	Fin de la formation cet horaire est indicatif, il peut varier en fonction du nombre de participants et du déroulé des épreuves pratiques

\*Les horaires de la formation peuvent être soumis à ajustement